



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'ILLE SUR TET SEANCE DU 08 FEVRIER 2024

Date de convocation :

01/02/2024

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 24

L'an deux mille vingt-trois et le huit février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Naïma METLAINE, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Xavier BERAGUAS, Claudie SERRE, Maryse NOGUÈS, Jean-Louis LIGAT, Armande IGLESIAS, Damien OTON, Yasmine SEBAHOUI, Bernard COURCELLE, Georges PERALBA, Valérie CRIBEILLET, Danielle POUDADE **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Frédéric CRAVO, (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Thierry COMES (pouvoir à Caroline PAGÈS), Mélissa OBBIH (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Georges PERALBA (pouvoir à Bernard COURCELLE).

Absents : Mmes Clara ROSE, Marielle ALONSO et Caroline MERLE, Mrs Jean-Philippe LECOINNET et Claude AYMERICH

M. Yasmine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024/02 : SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

Le Maire propose de valider les premières subventions 2024 pour les associations.

Claude AYMERICH, Caroline MERLE, présents au conseil municipal, quittent l'assistance pour ne pas participer au vote.

VU les demandes de subventions de fonctionnement présentées par diverses associations au titre de l'exercice 2024,

VU le rapport de Mme Françoise CRISTOFOL, Adjointe aux Finances et la commission finances du 05/02/2024,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, vote 23 pour et une abstention de ses membres présents et représentés,

- **ATTRIBUE** aux associations les subventions suivantes :

NOM DES ASSOCIATIONS	2024
FEST ILLE	22 500,00 €
JARDINS FAMILIAUX	600,00 €

23 100,00 €

Aide à l'évènement	
AMICS CASA SAMSO	500,00 €
LES AMIS DE ROBER	1 200,00 €
ASA DES CANAUX DE L'AVAL DE VINCA	3 000,00 €
RESTO DU CŒUR	400,00 €

5 100,00 €

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN
SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 08 février 2024

Le Maire

William BURGHOFFER

